

février 2015
numéro 17



L'aiguillon

net [La e-piqûre!]

e-bulletin mensuel d'infos de **Sud**

sommaire

édito - **l'assemblée de bourrins s'accorde sur notre devenir**

Page 2 et 3- **loi Macron** : le pire peut être encore évité

Page 3 - **crèche départementale** : la main sur les berceaux

Page 4 et 5 - **travail social** : les équipes de la DT de Roubaix-Tourcoing en lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail

Page 5 - **culture** : The Sars-Poteries's International Museum of Glass

Page 6 - **entretien annuel d'activité** : danger grave et imminent

Page 7 - **les collègues** : convoqués dans l'bureau de la principale

Édito : l'assemblée de bourrins s'accorde sur notre devenir

Jusqu'ici les débats à l'Assemblée Départementale ressemblaient plus à un électrocardiogramme plat qu'à une mer agitée. L'entre-soi de nos élus s'accordait facilement sur les délibérations touchant à notre collectivité ... leurs intérêts n'étant pas si divergents que ça !

Mais campagne électorale oblige, les vaguelettes apparaissent et les petites phrases sortent ... histoire d'afficher sa différence auprès de l'électeur.

Et qui en fait les frais ? Qui est directement visé ? ... l'agent territorial du Département ... nous !

Le 16 février, lors de la réunion de la commission permanente, un élu UPN (opposition), tendance extrême droitisante, soutenu par ses petits camarades, affirme qu'il sera nécessaire en cas d'alternance de « nettoyer les écuries », en référence aux écuries d'Augias dans l'épisode des 12 travaux d'Hercules, qui, déguelasses, n'avaient pas été nettoyées depuis plus de 30 ans ... version mythologie grecque du « kärcher » ! **Il affirme clairement dans sa déclaration nau-séabonde qu' « il y a trop d'employés au Conseil Général »** (sic).

On aurait pu s'attendre à ce que le président, D. Manier et les membres de l'exécutif s'insurgent fermement face à autant de mépris et à cette comparaison entre les agents départementaux et la merde !

Et bien non, dans une lettre ouverte publié sur intranet, **D. Manier se contente de justifier l'existence des agents départementaux par un « listing petit format » de missions. A aucun moment, il ne défend la qualité du service rendu à la population.**

Par contre il s'attache à défendre « Augias » ... bref, lui-même et son bilan. N'acceptant pas d'être qualifié de négligent, il cautionne le projet politique de cet élu du groupe UPN en soulignant, lui aussi, sa « gestion responsable de maîtrise des dépenses » ainsi que sa « volonté de maîtrise des moyens tant dans les domaines du recrutement, de la mobilité, de la paye, que de la formation ».

Cet aveu vient confirmer que l'ensemble du personnel départemental (hors DG et haut-fonctionnaires bien sûr) est au régime sec depuis plusieurs années et que les moyens attribués à l'exercice des missions sont drastiquement amputés

Pour nous, quoi qu'il arrive le 27 mars, ce sera la continuité ou l'aggravation.

Ils peuvent continuer à jouer à celui qui pisse le plus loin, à part le risque de se mouiller les godasses, ils sont à l'abri ! Les conséquences sont déjà à l'œuvre et ne touchent que celles et ceux qui se démènent pour exercer au quotidien leur mission de service public

Pour ce qui nous concerne, quelque soit la tronche de la future majorité, ils doivent s'attendre à nous avoir en face !



Loi Macron : le pire peut être encore évité

Restés sourds aux critiques des représentants des salariés et au désaveu d'une partie de la majorité parlementaire, Hollande, Valls, Macron font le choix de passer en force en utilisant le 49-3 sous le regard complice de notre ex', P. Kanner.



Pourtant, si cette loi voulue par le MEDEF, était définitivement adoptée (après le va-et-vient entre l'assemblée nationale et le sénat), **elle organiserait une insécurité sociale généralisée**. Cette insécurité sociale, Valls et Macron prétendent d'ailleurs en faire un argument marketing. Le premier ministre, en pur VRP, est allé lui-même en Chine en janvier vanter les mérites de l'absence de protection des salariés français en affirmant : « *c'est beaucoup plus facile de licencier chez nous qu'en Allemagne (...) les 35h ne sont qu'un repère théorique (...) Nous sommes en train de voter des lois qui faciliteront la vie des entreprises* » ... bref, venez exploiter comme bon vous semble les travailleurs français !

Déréglementer le droit du travail pour le réduire à une peau de chagrin, voilà le projet politique prioritaire de ce gouvernement qui nous renvoie en un seul texte fourre-tout au 19^{ème} siècle.

En affirmant de manière totalement décomplexée que « *ce qui est bon pour le patronat est bon pour l'économie* » quel qu'en soient les conséquences pour les salariés, le gouvernement créer les conditions d'une austérité permanente pour toutes celles et tous ceux qui n'ont que leur boulot comme seul moyen de vivre.

Ils vont même jusqu'à opposer la légitimité du débat parlementaire aux sondages d'opinion qui leurs seraient, paraît-il, favorables.

« Ces sondés » savent-ils réellement que **le travail du dimanche sera légalisé puis sans doute généralisé sans aucune obligation légale de majoration salariale** (les travailleurs les plus précaires qui n'ont pas les moyens de refuser de travailler le dimanche seront les plus touchés par cette mesure. La relation de subordination dans le contrat de travail exclu tout « volontariat » non contraint) ?

Savent-ils que **le travail de nuit sera requalifié en « travail en soirée » juste par une pirouette** ?

Ces sondés sont-ils informés que **les tribunaux des Prud'hommes seront vidés (avant liquidation totale) de leur moyens de protection des salariés** (par pur cynisme, le gouvernement affirme que les patrons et les salariés pourront négocier leurs différents sur un pied d'égalité) ?

Savent-ils que **les obligations de sécurité des employeurs seront assouplies** (notamment pour les enfants qui, en apprentissage dès l'âge de 14 ans, pourront être exposés à des risques professionnels, des machines dangereuses, dont ils étaient jusque là écartés), et que **la responsabilité pénale du patron disparaîtra** (engagement de Hollande vis-à-vis du patronat qu'il veut tenir, consigné dans son livre jaune) ?

Les personnes sondées sont-elles informés que **les licenciements seront facilités** ?

... Bref « ces sondés » ont-ils réellement pris connaissance des 107 articles qui composent cette loi qu'aucun média « grand public » ne s'est donné la peine d'analyser.

La crise de 2008 a bon dos. Elle est le nouvel alibi du patronat et de ses soutiens pour justifier les reculs sociaux, alors que depuis plus de 30 ans toutes les mesures prises par les gouvernements successifs n'ont fait qu'aggraver la situation de la grande majorité des salariés et favoriser la course aux profits. **La déréglementation à l'œuvre n'a fait qu'augmenter le chômage et les inégalités tandis que les profits et la concentration des richesses dans les mains d'une couche de plus en plus restreinte de riches augmente de manière vertigineuse** - la part du patrimoine mondial détenu par les 1% des + riches est passé de 44% en 2009 à 48% en 2014. En France les dividendes versés aux actionnaires explosent : +30% en 2014 soit plus de 56 Milliards d'euros –



Qui aujourd'hui peut encore penser que nous sommes dans une société pacifiée où les intérêts du patronat portés par le gouvernement seraient convergents avec les nôtres ? **Nous sommes bel et bien dans une lutte des classes**. Il nous appartient, à nous, employés, ouvriers, salariés, agents du service public, de mettre un terme au racket de nos droits et de nos acquis, les seules protections que nous ayons.

Nous, fonctionnaires territoriaux, devons perdre l'illusion d'être à l'abri ! Toute attaque sur le code du travail s'est répercuté par des atteintes au statut (par exemple : possibilité

de licencier par la loi dite de mobilité du 3 août 2009). **Dans notre entourage, nos enfants, nos parents, frères, sœurs, amis seront directement touchés par cette régression sociale d'ampleur !**

Malgré l' « archaïsme » dont nous ferions preuve en refusant de nous soumettre à un ordre établi par d'autres, malgré les replis individualistes, nous choisissons de résister et de tenter de renverser le rapport de force !

Chacun peut et doit y prendre sa place. Il est temps d'unir nos forces (nous sommes plus nombreux qu'eux) **pour imposer une autre répartition des richesses et satisfaire les besoins sociaux les plus élémentaires basés sur l'égalité et la solidarité.**

Avec FO et la CGT, SUD-SOLIDAIRES compte s'engager dans ce rapport de force avec l'ensemble des salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités.

Et les autres organisations ? Que font-elles ? Certaines s'interrogent, tergiversent et s'apprêtent à apporter leur soutien à la loi Macron (la confédération CFDT vient de placer sous tutelle la CFDT commerces et services qui ose s'opposer à la loi Macron). Occasion pour nous de citer Charb : « *Le jour où le patronat réintroduira le droit de cuissage, la CFDT (et les autres syndicats dits d'accompagnement) demandera le port du préservatif obligatoire et aura l'impression d'avoir défendu la dignité ouvrière !* ».

Ensemble, stoppons cette course folle vers toujours plus d'austérité. Retrouvons la force et la dignité de l'action collective.

Manifestons le jeudi 9 avril !

Et pour s'informer et débattre,

rendez-vous le lundi 16 mars à 19h

au théâtre Pierre de Roubaix (bd de Belfort à Roubaix)

au débat co-organisé par ATTAC et SUD-Solidaires

en présence de Gérard FILOCHE

Crèche départementale : la main sur les berceaux

Dès mai 2014, alors que le comité technique devait donner un avis sur la réouverture de la crèche départementale, nous avons fait part de nos nombreuses réserves quant aux choix fait par l'exécutif pour organiser le financement de cette structure, et aux conséquences inévitables sur les conditions de travail du personnel (cf. aiguillon-net de mai 2014).

Neuf mois (de gestation) plus tard, **nos collègues sont de nouveau dans l'obligation de se mobiliser pour, cette fois, faire respecter leur droit aux congés.**

Première conséquence directe des décisions budgétaires réalisées en toute opacité, pour « optimiser » comme ils disent la structure et alors qu'elle ne fonctionne pas à plein régime (seuls 45 enfants sont accueillis sur les 73 possibles) du fait de **l'absence de politique de développement, l'exécutif et la DGR décident unilatéralement de fermer le service 3 semaines en août.**

Ils imposent ainsi aux agents de la crèche et aux agents qui y confient leur enfant, 3 semaines de congés obligatoires à 4 mois du début de la période estivale.

Malgré l'opposition de toutes les organisations syndicales, unanimité rarissime, la Vice Présidente s'entête et refuse d'entendre toutes les propositions alternatives à la fermeture, formulées par SUD en particulier.



C'est la facilité et le confort qui ont guidé les décisions qui ont pourtant un **impact important sur la vie privée de nombreux agents.**

Le montage financier d'une telle structure est complexe et technique. L'administration tente d'ailleurs de s'en servir pour noyer les représentants du personnel, mais **les éléments en notre possession nous permettent d'affirmer, comme en mai 2014, que les**

conditions de travail des agents ont été considérées comme négligeables.

La crèche départementale constitue un des services en faveur du personnel, **la seule question valable qui doit être posée pour se positionner sur le bien fondé de l'ouverture ou de la fermeture de ce service, est, compte tenu de l'organisation du travail du personnel départemental, y a-t-il un besoin ou non en août ?** A moins de décréter la fermeture de l'ensemble des services durant cette période, c'est le cas !

Visiblement ce n'est pas ce qui intéresse notre employeur !

Déterminées, les auxiliaires de puériculture et les agents d'entretien ne

comptent pas en rester là et s'engagent dans le rapport de force provoqué par l'administration départementale par une grève reconductible et des actions à compter du 9 mars.

L'intersyndicale SUD FO CGT CFTC soutient ce combat qui, au-delà de la situation particulière du personnel de la crèche, **est en réaction à une brèche sur le droit de tout agent de faire valoir son droit à congés.**

travail social : les équipes de la DT de Roubaix-Tourcoing en lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail

Lors d'une assemblée générale du personnel le 29 janvier, les éducateurs et assistants sociaux chargés des missions de protection de l'enfance sur le secteur de Roubaix-Croix-Wasquehal, **asphyxiés par la surcharge de travail et mis en difficulté par l'autorité administrative des Pôles Enfance Famille**, ont décidé, unanimement, de démarrer un mouvement de grève à compter du 9 février.

Cette situation, due à une surcharge continue et ingérable de travail, se caractérise par le nombre important de prises en charge d'enfants confiés au service

(plus de 530 enfants confiés pour 12 TS, soit en moyenne 44 situations par professionnel – amplitude de 38 à 52 mesures pour chacun). Ce qui est totalement ingérable. **Cette situation a la particularité d'être vécue également par la quasi-totalité des équipes du secteur de la DT de Roubaix-Tourcoing.**

Hormis les services, dans lesquels quelques postes ont été créés suite à la mobilisation des agents, **aucun moyen humain supplémentaire n'a été injecté sur ce territoire depuis plus de 15 ans ... et ceci malgré l'augmentation démographique et la massification de la pauvreté et la précarité.**

En guise de seules réponses, le Conseil Général se bornerait à quelques renforts de contrats précaires et à des redéploiements ou de la mutualisation de moyens ... ce qui ne règle rien les conditions de travail sur le long cours. Pourtant, le constat du turn-over dans les équipes, du mal-être professionnel et des demandes de mobilités est partagé avec l'exécutif départemental.

En décembre 2011, alors qu'il était président du CG, Patrick Kanner, devenu depuis ministre de la ville, s'était engagé à un plan pluriannuel de créations de postes, affirmant qu'aucun travailleur social dans le Nord ne devait se voir confier plus de 39 situations.... engagement qui n'a pas été tenu.

Aujourd'hui, la responsabilité de Didier MANIER, en tant que Président du Conseil Général du Nord, est clairement engagée. « *Chef de fil de l'action sociale et de la protection de l'enfance* » de part la loi, il a l'obligation, de mettre en œuvre les mesures de placements des mineurs victimes de maltraitance, ordonnées par les Juges des Enfants. **Or faute de moyens, de plus en plus d'enfants ne sont pas protégés** (mesures de placements non réalisées)

Soutenus par SUD, les travailleurs sociaux et médico-sociaux ont donc décidé de s'engager dans un combat pour revendiquer un plan d'urgence exceptionnel de créations de postes sur le territoire de la DTMRT.

C'est dans cette optique que **plus de 80 agents de cette direction territoriale, en grève, ont manifesté le 9 février dernier.**

Reçus en délégation, ils font face à une administration départementale cynique qui ne fait (hormis la création d'un poste pour l'équipe enfance de Roubaix-Croix-Wasquehal) que d'injecter une fois de plus des CDD.

En grève reconductible, les travailleurs sociaux se sont à nouveau mobilisés le lendemain et ont manifesté devant les portes du CHSCT. Face au refus catégorique de la vice-présidente chargée du dialogue social, Marie FABRE, de recevoir une délégation, le personnel

a pénétré dans le bâtiment et envahi la salle où se tenait l'instance.

La vice-présidente a immédiatement ajourné la séance et s'est sauvée par une porte dérobée, en compagnie des représentants CFTD, CFTC et UNSA, échappant ainsi à la confrontation avec le personnel.



Eccœurés par l'attitude de leur employeur mais déterminés, les collègues ont occupé la salle dite du « dialogue social » pour tenir leur assemblée générale.

Ils refusent de reprendre le travail dans ces conditions. Elles et ils évoquent qu'ils y laisseraient leur peau !

Présent lors de l'action des collègues, les syndicats FO et CGT manifestent leur soutien et rejoignent donc SUD pour former une intersyndicale.

C'est dans cette nouvelle configuration que d'autres actions sont menées, notamment, deux jours plus tard devant les portes du Comité Technique.

Cette fois-ci, la vice-présidente assume son mandat de « dialogue social » et accepte de recevoir une délégation.

Face à la détermination des agents (en grève depuis 4 jours), **elle accède aux revendications des travailleurs sociaux enfance de Roubaix Croix Wasquehal en lâchant les 3 créations de postes demandées.** C'est une victoire au goût amer pour des agents qui doivent se mettre en grève afin d'obtenir simplement les moyens d'exercer leurs missions correctement.

En débloquent ces 3 postes, M. FABRE pense ainsi calmer le noyau dur du mouvement. Sauf que ... **la mobilisation a gagné d'autres équipes qui, en grande difficultés également, entendent aussi obtenir les moyens pour exercer leurs missions convenablement.**

C'est dans ce cadre que l'intersyndicale dépose un nouveau préavis de grève pour une action le 17 février.

Dans le laps de temps, les équipes se mobilisent et font un état des lieux des besoins immédiats en terme de postes. Une demande de création d'une quinzaine de postes (d'assistant social de secteur, secrétaires, coordinateur, standardiste, travailleur social enfance, puéricultrice, etc.) sur l'ensemble de la DT de Roubaix-Tourcoing est ainsi remontée.

Cette revendication légitime de création de postes de professionnels de terrain intervient au moment où la DG Solidarité transforme les postes supprimés de secrétaires et assistants sociaux en service de prévention santé en poste de cadres dans les Pole Enfance Famille ... ceci, aux dires de l'administration pour développer la « prévention » !!

Mardi 17 février, plus de 80 agents, en grève, se mobilisent à nouveau devant les fenêtres du Comité Technique dans l'attente d'une réponse de l'exécutif au sujet des demandes de créations de postes.

Devant la détermination d'un mouvement qui ne faiblit pas, la vice-présidente s'engage à faire une réponse aux revendications et donne rendez-vous le 12 mars après les vacances scolaires.

Rendez-vous pris, les professionnel(le)s de la Direction Territoriale de Roubaix Tourcoing seront bien présent(e)s et mobilisé(e)s, résolu(e)s à se faire entendre.

JE SUIS...

Je m'appelle Marie, je pourrai tout aussi bien m'appeler Karim, Delphine ou François.

Nous sommes pour beaucoup les humanistes de l'ombre mais faisons peu parler de nous. J'ai voulu être éducatrice spécialisée comme d'autres sont assistants sociaux ou moniteurs éducateurs.

Mais, j'avais envie de croire que l'on n'était pas prédéterminé, que dans chacun d'entre nous, il y avait un trésor qui ne demandait qu'à être découvert.

Bien sûr, mon arrivée dans le social m'a aussi amené la désillusion. Bien sûr, que j'étais trop idéaliste et que j'avais oublié que l'homme est avant tout un homme imparfait.

Mon arrivée à l'Aide Sociale à l'Enfance auprès de ces petits bouts d'hommes et ces petits bouts de femmes, tous éprouvés par la vie, tous victimes de maltraitance, tous en souffrance, mais qui sont autant de perles rares, a achevé de me convaincre du bien fondé de ma mission.

Je suis alors devenue la cultivatrice d'un grand parc à huîtres. Excusez moi par avance pour cette mauvaise image, assurément douteuse mais qui les résume si bien : tous avec une coquille, un peu cabossée par la vie qui s'ouvre difficilement mais avec à l'intérieur un véritable joyau.

J'ai eu envie que leurs parents puissent les connaître autrement en devenant d'autres éducateurs.

Petit à petit hélas, je suis devenue l'esclave d'un système dans une logique d'économie à tout prix où l'enfant n'est plus au cœur du système. J'ai vécu petit à petit l'asphyxie des moyens, la perte totale de sens de notre métier pour enfin devenir un exécutant de l'ombre qui a pour mission de rentabiliser le placement.

Alors aujourd'hui, je suis en grève et toute l'Aide Sociale de Roubaix-Tourcoing avec moi. C'est nous, mais ça pourrait être d'autres. Le problème est grave et concerne aujourd'hui le social avec un grand S.

Je ne me berce plus d'illusions, j'ai mal, j'y perds sûrement un peu de moi mais je persiste à dire qu'ils ne m'enlèveront pas de la tête qu'en chaque enfant, il y a un citoyen de demain mais avant tout un être à connaître, à reconnaître et que c'est à protéger.

Un Travailleur Social Enfance, au nom de tous les autres !

culture : The Sars-Poteries's International Museum of Glass

Tel Don Salluste dans « la folie des grandeurs », notre ex', P. KANNER (Louis de Funès sans le talent), et son acolyte l'ex-DG Développement du Territoire, ont voulu faire du musée départemental du verre, situé à Sars Poterie, petite commune de 1500 habitants au fin fond de la Thiérache, un musée d'envergure internationale ... riiinn qu'cha !

Pour ce faire, plus de 15 millions d'euros ont été débloqués pour le bâti.

La fuite du conservateur l'été dernier et la difficulté de pourvoir à son remplacement ont contrarié les plans du Département qui a dû repousser la date d'ouverture de l'automne 2015 à début 2016.

Le personnel du musée a appris tout récemment, par voie de presse, le recrutement de leur nouvelle conservatrice. En provenance directe du littoral, la protégée de l'ex-maire de Dunkerque a dû se résoudre à accepter cette place que personne ne veut, choisir le maroille au hareng ! Il est fort à parier que les compensations ont du être conséquentes. Il semblerait même que la conservatrice puisse « conserver » le musée par télétravail à partir d'un bureau situé à Lille, à 100 km du site.

Ce vernis ne vient pas résoudre l'ambiance délétère et les pressions que subissent les collègues du musée depuis plusieurs années. En effet, malgré une enquête de l'IGS, puis une enquête du CHS qui a débouché sur une **prise de position inédite de l'exécutif de mettre fin au management violent exercé par la directrice artistique, rien ne bouge !** Ce qui provoque le départ au compte goutte de la majorité du personnel !

Restera plus qu'à conserver, pour Mme la Conservatrice, que les beaux objets internationaux en verre ... et leur directrice artistique !

Entretien annuel d'activité : danger grave et imminent

Lors du Comité Technique du 17 février dernier, nous avons été amenés à nous positionner sur les critères proposés par l'administration pour sanctionner la manière de servir des agents.

SUD s'est emparé de ce sujet fondamental depuis plus d'un an et a exposé son **opposition ferme au remplacement de la notation par l'évaluation lors de l'entretien annuel d'activité** (voir Aiguillon-net n°9, 12 et 16).

Ce 17 février, seuls FO et la CGT ont, avec nous, clairement exprimé leur rejet du texte et des déclinaisons proposées par l'administration départementale.

Nous avons fait part de notre effroi face à l'attitude et positions des autres organisations. Loin de défendre l'intérêt des agents, la CFDT s'est juste dit « *peu emballée* » (sic) par le projet et la CFTC et l'UNSA sont allés au-delà en demandant le rajout de critères subjectifs d'évaluation comme « l'investissement professionnel ». **Il s'agit pour eux de gratifier celles et ceux qui ont la faculté de savoir se faire valoir !**

A SUD, nous réaffirmons que l'entretien annuel d'activité représente un véritable danger pour la santé et la sécurité des agents du Département. Nous étudions aujourd'hui tous les moyens pour permettre aux agents de s'en protéger.

Voici le contenu de notre intervention au CT :

« Aujourd'hui le comité technique doit donner un avis sur les critères d'appréciation de la valeur professionnelle des agents qui seront repris lors des entretiens annuels d'évaluation.

Même si la notation n'était pas un système satisfaisant par son côté infantilisant et scolaire, elle avait le mérite d'objectiver la procédure d'évaluation et en particulier les recours.

Sa suppression, associée la mise en place d'un entretien d'évaluation totalement subjectif auront des conséquences importantes et graves sur la carrière de l'agent.

La disposition est nationale et ce n'est pas ici que nous devons et pouvons la contester, même si le décret du 16 décembre constitue

un sérieux recul pour le droit des fonctionnaires territoriaux et inscrit dans le marbre l'évaluation du service public avec les critères du marché.

Mais c'est justement parce que ses conséquences seront déléguées, comme le savent tous les hauts fonctionnaires et les politiques qu'il était essentiel de mettre en œuvre une déclinaison départementale qui tente d'en atténuer les effets désastreux.

C'est ce type d'outil et de méthodes mis en place à France Télécom qui a inauguré la vague de suicides et toutes les conséquences humaines que plus personne ne peut ignorer.

La concurrence entre agents et services, l'individualisation de l'évaluation, l'obligation de résultats s'assoient sur l'obligation de moyens de l'employeur, détruisent les collectifs de travail et conduisent à la perte de sens du service public.



De plus cet entretien d'évaluation se met en place alors que **les méthodes de gestion du personnel relèvent de plus en plus de l'arbitraire et de l'autoritarisme**, ce sera une arme de destruction massive dont certains évaluateurs pourront se servir, et d'autres pas.

Alors effectivement, l'administration nous a présenté un document de 8 pages qui constituera la grille d'évaluation support à l'entretien annuel.

Aucune de nos propositions de modifications n'ont été prises en compte. Ce document constitue la déclinaison fidèle de l'esprit et de la lettre du décret.

Comme nous l'avons déjà exprimé nous déplorons que le décret n'ait pas suscité au sein du Conseil Général le débat de fond sur la manière d'analyser l'action publique, et nous condamnons l'orientation du CG qui fait le choix délibéré de rendre seul l'agent responsable des résultats des politiques publiques qu'il est censé mener en évaluant ce que vous qualifiez, comme le décret de « valeur professionnelle » ou pire encore de « mérite ».

Comme nous vous l'avons déjà demandé, qui mérite de juger qui mérite ?

C'est vous, employeur, qui détenez les moyens de l'action publique, et vous vous en dédouane en personnalisant et individualisant son évaluation.

A Sud nous combattons activement les principes qui fondent ce dispositif et ses conséquences attendues, à chaque fois que cela sera nécessaire; en particulier en posant clairement la responsabilité de l'employeur. »

Les collèges : convoqués dans l'bureau de la principale

Depuis un an, l'administration et la directrice de l'éducation en particulier ont décidé de suivre un stage de remise à niveau et d'enfin se familiariser avec les métiers de nos collègues travaillant dans les collèges. Ne soyons néanmoins pas dupes, il ne s'agit pas d'un besoin irrésistible de prendre en compte la réalité quotidienne de ce personnel ! L'administration est entrain de concocter pour chacun des postes départementaux « une fiche métier » répertoriant les tâches à accomplir, qui servira de base à nos évaluations annuelles. Néanmoins ces réunions sont, à nos yeux, plus qu'essentielles car **nous y obligeons l'administration à prendre en compte de manière très concrète la réalité des conditions de travail au sein des collèges**. Par la force des choses, nous avons déjà dû doubler leur nombre tellement les problèmes sont nombreux et complexes.

Ces rencontres n'élimineront pas la souffrance au travail, en grande partie liée à l'absence de positionnement du Département face à la hiérarchie de l'éducation nationale. Elles n'augmenteront pas non plus le niveau de vie du personnel qui reste sous payé. Elles ne supprimeront pas non plus le système quasi féodal ; la plupart des principaux pensent avoir tous les droits depuis des décennies .

Mais à SUD, nous faisons en sorte de mettre notre administration devant ses responsabilités :

Le manque de personnel, le personnel vieillissant, le personnel en situation de handicap sans poste adapté, la souffrance au travail, la polyvalence à outrance qui entraîne toujours plus de flexibilité, le manque de respect de notre travail, les salaires trop faibles, l'absence de réel plan de formation avec des perspectives d'avenir, le maintien volontaire de la précarité, le règlement intérieur ignoré ou détourné, etc.

La Vice présidente chargée du dialogue social a tenu, avant son départ définitif à acter certaines avancées :

Agent d'accueil:

- perte de la notion de polyvalence, les missions sont recentrées sur l'accueil
- les Seuls travaux d'entretien possibles seront circonscrits au bureau d'accueil
- la contrepartie liée au fait d'être logé pour nécessité absolue de service est clairement limitée aux 1646 heures réparties dans emploi du temps annuel dans le respect de l'amplitude journalière (11h maximum)

Agent de cuisine:

- favoriser la mise en place « d'équipe » chef de cuisine +second de cuisine dans toute les cuisine
- Favoriser la formation diplômante des seconds de cuisine pour permettre l'avancement

Agent de maintenance:

- Doit avoir un rôle de référent technique et être un interlocuteur privilégié de la DOT pour, en particulier, limiter le recours aux entreprises extérieures, plus couteuses

Agent polyvalent:

- Lisibilité accrue de missions primaires et secondaires pour progressivement éliminer la notion de polyvalence
- Coursus de formation adapté et une meilleure reconnaissance du métier

Les conditions de travail et la mobilité restent les 2 gros morceaux à aborder. Avec, pour nous en priorité, la fourniture et l'entretien des vêtements de travail , la réactivité des recrutements, les conditions de travail des CAE, contractuels et agents volants trop souvent oubliés.



« Ceux qui ne bougent pas ne sentent pas leurs chaînes »
Rosa Luxembourg

TÉL 03 59 73 58 46 - FAX 03 59 73 58 47 - PORTABLE 036 955 13 360
sud@cg59.fr - <http://sudcg59.over-blog.com>

Solidaires
Personnels du Département du Nord
Sud

   **ÊTRE INFORMÉ, DÉBATTRE ET AGIR !**